



***Lignes directrices de l'EFN pour la mise en œuvre de
l'Article 31 de la Directive 2005/36/CE relative à la
Reconnaissance Mutuelle des Qualifications Professionnelles
modifiée par la Directive 2013/55/UE***

*Cadre de Compétences de l'EFN
Approuvé en Assemblée Générale, Avril 2015, Bruxelles*



***Traduction en français assurée par la Fédération Nationale des Infirmières de Belgique, membre de l'EFN.
Bruxelles, septembre 2015***

Tous droits réservés. La reproduction photomécanique de cet ouvrage, son stockage dans un système d'information, sa transmission sous quelque forme que ce soit et sa vente sont interdits sans la permission écrite de la Fédération Européenne des Associations Infirmières/European Federation of Nurses Associations (EFN). De courts extraits peuvent être reproduits sans autorisation, pour autant que la source soit indiquée.

Copyright © EFN 2015, European Federation of Nurses Associations
Le présent document doit être référencé comme suit: European Federation of Nurses Associations (2015), Cadre de Compétences de l'EFN. Lignes directrices de l'EFN pour la mise en œuvre de l'Article 31 dans les programmes nationaux de formation des infirmiers. Bruxelles, Belgique

1. Contexte Politique	3
2. Historique du document	4
3. Compétences incluses dans la Directive 2013/55/UE	6
4. Approche du modèle de compétences	8
5. Lien entre les compétences de la Directive 2013/55/UE et celles du Cadre de Compétences de l'EFN	9
6. Lien entre les compétences et le contenu du programme d'éducation et de formation	15
7. Lien entre les compétences, le contenu du programme d'éducation et de formation et les acquis d'apprentissage escomptés	20
Glossaire des termes clés	33

1. Contexte politique

Une version modifiée de la Directive relative aux qualifications professionnelles, incluant 8 compétences dans la partie principale de la directive (article 31), a été adoptée fin 2013. Celles-ci sont obligatoires et les Etats Membres devront veiller à leur mise en œuvre avant la date limite (18 janvier 2016). La Commission est aussi compétente en ce qui concerne l'actualisation de l'Annexe V de la Directive par un acte délégué.

Il a donc été demandé au groupe de travail de l'EFN sur les Compétences:

1. D'analyser le Cadre de Compétences de l'EFN, son lien avec les compétences incluses dans l'article 31 et de développer des lignes directrices pour la mise en œuvre de l'article 31 dans les programmes nationaux de formation des infirmiers et de faire une proposition à l'Assemblée Générale visant à actualiser l'Annexe V (Compétences et contenu);
2. D'examiner avec quelles parties prenantes l'EFN et ses associations membres doivent coopérer afin de développer un cadre permettant une meilleure mise en œuvre de la directive et être en conformité avec celle-ci;
3. D'identifier toute question contextuelle plus générale qui pourrait permettre ou empêcher la mise en œuvre des compétences dans les programmes nationaux de formation des infirmiers;

Le groupe de travail (GT) a parachevé la première tâche et a abordé la question des parties prenantes et des questions contextuelles plus générales, y compris la nécessité d'avoir des moyens concertés permettant de vérifier si les compétences sont à jour et de renforcer les capacités, en particulier dans les écoles d'infirmières. Le présent document présente les lignes directrices de l'EFN pour la mise en œuvre de l'article 31 dans les programmes nationaux de formation des infirmiers.

GT de l'EFN sur les Compétences – Président: Prof Maximo Gonzalez Jurado

Comité 'Profession' de l'EFN – Présidente: Mme Herdís Gunnarsdóttir

2. Historique du document

La modernisation de la directive 2005/36/CE a débuté par une consultation publique de l'UE (mars 2011) qui a mis l'accent sur les défis du processus de reconnaissance et la nécessité d'actualiser les exigences en matière d'éducation des professions couvertes par les systèmes automatiques, et ainsi prendre en compte les avancements des professions concernées par les exigences en matière d'éducation. Il est clair que le contenu de la formation des infirmiers tel que décrit dans l'Annexe V de la directive devait être mis à jour pour refléter les progrès en matière de soins infirmiers tels que les soins de santé orientés vers la prévention, les soins à long terme, en collectivité, l'e-santé & le développement des TIC, la sécurité du patient, la recherche et la pratique basée sur des données probantes, etc.

Au cours de ce processus de modernisation, la négociation de la proposition de la Commission auprès du Parlement Européen et du Conseil a renforcé les exigences en matière de formation des infirmiers et l'ajout de 8 compétences. L'EFN a été très impliqué dans l'élaboration de ces compétences, notamment par le contact quotidien avec le chef d'unité de la CE en charge de la négociation, M. Jürgen Tiedje. Pour ces préparations, les membres de l'EFN ont élaboré et ratifié un Cadre de Compétences de l'EFN (approuvé en Avril 2012)¹ utilisé pendant les négociations et présenté au Parlement, au Conseil, à la Commission et aux parties prenantes lors d'une table ronde sur la formation des infirmiers organisée par l'EFN au Parlement Européen en octobre 2012.

Une fois la directive modernisée approuvée, l'objectif principal de l'EFN a été de garantir que toutes ces modifications soient transposées dans la législation nationale de chaque Etat Membre. L'actualisation de l'Annexe V est alors devenu la nouvelle priorité dans ce domaine et les membres de l'EFN ont créés un nouveau groupe de travail sur les Compétences (Président: Maximo Gonzalez Jurado; Vice-Présidente: Herdis Gunnarsdóttir; Membres: Branka Rimac, Carol Hall, Birgitta Wedahl, Bruno Gomes, Miklós Bugarszky et Yves Mengal). Le groupe s'est réuni pour la première fois lors de l'Assemblée Générale du 10-11 avril 2014, à Bruxelles, et a analysé les compétences incluses dans l'article 31 en tenant compte du Cadre de Compétences de l'EFN.

¹ Le Cadre de Compétences de l'EFN a été développé en tenant compte des documents du CII, OMS, projet Tunning, etc. sur les compétences des infirmiers. Une attention toute particulière a été apportée au travail réalisé par le Dr Mercedes Gomez Del Pulgar sur le développement des compétences des infirmiers.

Cette analyse a mis en évidence de nombreux points communs et a permis d'entamer l'élaboration de la proposition de Cadre de Compétences de l'EFN en tant que ligne directrice visant à faciliter la mise en œuvre des modifications apportées à la directive dans les programmes nationaux de formation des infirmiers. Ce document se base sur le travail déjà effectué et va plus loin en établissant un lien logique qui permet de relier les compétences à la liste de points relatifs à la formation des infirmiers et aux acquis d'apprentissage escomptés.

3. Compétences incluses dans la Directive 2013/55/UE

La directive ainsi modernisée inclut 8 compétences dans l'article 31 (paragraphe 7) qui définissent les exigences minimales pour les infirmiers responsables de soins généraux. Le paragraphe 6 est mentionné dans la liste des compétences et est proposé ci-dessous pour information.

6. La formation d'infirmier responsable de soins généraux donne la garantie que l'intéressé a acquis les connaissances et les compétences suivantes:

- (a) connaissance adéquate des sciences qui sont à la base des soins généraux, y compris une connaissance suffisante de l'organisme, des fonctions physiologiques et du comportement des personnes en bonne santé et des personnes malades, ainsi que des relations existant entre l'état de santé et l'environnement physique et social de l'être humain;
- (b) connaissance adéquate de la nature et de l'éthique de la profession et des principes généraux concernant la santé et les soins;
- (c) expérience clinique adéquate; celle-ci, qu'il convient de choisir pour sa valeur formatrice, doit être acquise sous le contrôle d'un personnel infirmier qualifié, et dans des lieux où l'importance du personnel qualifié et l'équipement sont appropriés aux soins infirmiers à dispenser au malade;
- (d) capacité de participer à la formation pratique du personnel sanitaire et expérience de la collaboration avec ce personnel;
- (e) expérience de la collaboration avec d'autres professionnels du secteur sanitaire.

7. Les titres de formation d'infirmier responsable de soins généraux attestent que le professionnel concerné est au moins en mesure d'appliquer les compétences suivantes, indépendamment du fait que la formation se soit déroulée dans une université, un établissement d'enseignement supérieur de niveau reconnu comme équivalent, une école professionnelle d'infirmiers ou dans le cadre d'un programme de formation professionnelle en soins infirmiers:

- A. la compétence de diagnostiquer de façon indépendante les soins infirmiers requis, sur la base des connaissances théoriques et cliniques en usage, et de planifier, d'organiser et d'administrer les soins infirmiers

- aux patients, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a), b) et c), afin d'améliorer la pratique professionnelle;
- B. la compétence de collaborer de manière effective avec d'autres acteurs du secteur de la santé, ce qui inclut la participation à la formation pratique du personnel de santé, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points d) et e);
 - C. la compétence de responsabiliser les individus, les familles et les groupes afin qu'ils adoptent un mode de vie sain et qu'ils se prennent en charge, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises conformément au paragraphe 6, points a) et b);
 - D. la compétence d'engager de façon indépendante des mesures immédiates destinées à préserver la vie et d'appliquer des mesures dans les situations de crise ou de catastrophe;
 - E. la compétence d'apporter de façon indépendante des conseils, des indications et un soutien aux personnes nécessitant des soins et à leurs proches;
 - F. la compétence d'assurer, de façon indépendante, la qualité des soins infirmiers et leur évaluation;
 - G. la compétence d'assurer une communication professionnelle complète et de coopérer avec les membres d'autres professions du secteur de la santé;
 - H. la compétence d'analyser la qualité des soins afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier responsable de soins généraux.

4. Approche du modèle de compétences

Le terme « compétence » peut se définir de plusieurs manières, bien qu'il y ait certains aspects communs à toutes ces définitions: connaissance, aptitudes, comportements et valeurs. Il est, par ailleurs, intéressant d'y inclure le concept de « transfert », c'est-à-dire, la mobilisation de ces éléments afin de pouvoir les utiliser dans un contexte bien précis et de fournir la meilleure réponse possible en utilisant les ressources disponibles, et ainsi définir une « compétence » en tant que « intersection entre la connaissance, les aptitudes, le comportement et les valeurs, ainsi que la mobilisation de ces éléments afin de les transférer dans un contexte bien précis ou situation réelle, et d'offrir la meilleure action/solution possible pour résoudre les différentes situations et problèmes qui peuvent survenir à tout moment, en utilisant les ressources disponibles ». (Gómez del Pulgar, M, 2011)

Les différentes compétences incluses dans la directive 2013/55/EU et dans le Cadre de Compétences de l'EFN sont détaillées dans les sections suivantes, permettant ainsi d'établir un lien entre elles, de les regrouper et d'avoir une description plus détaillée sur les acquis d'apprentissage de chacune, ce qui permettra d'établir le niveau minimal de compétences.

5. Lien entre les compétences de la Directive 2013/55/UE et celles du Cadre de Compétences de l'EFN

Faire le lien entre les 8 compétences telles que définies dans l'article 31 de la directive 2013/55/UE avec la liste de sujets pour la formation des infirmiers tels qu'établis dans l'Annexe V, implique de la logique et un processus de réflexion par étapes. Ce processus commence par les 8 compétences, suivit par l'identification des domaines de compétences connexes, et la répartition des aptitudes d'après le domaine de compétences, qui décrit les attentes vis-à-vis des compétences et de l'éducation qui doit être prise en compte dans le programme de formation. Il se termine par une liste des acquis d'apprentissage escomptés qui prouveront l'acquisition de ces compétences.



Fig 1. Processus de mise en œuvre de l'Art 31 (liste de compétences) de la Directive 2013/55/UE dans le programme de formation des infirmiers

Le point de départ est le lien entre les 8 compétences de l'article 31 de la Directive 2013/55/UE (de A à H) et le Cadre de Compétences de l'EFN, qui inclut les rubriques suivantes:

- DC. 1: Culture, éthique et valeurs
- DC. 2: Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie
- DC. 3: Prise de décision
- DC. 4: Communication et travail en équipe

- DC. 5: Recherche, développement et leadership
- DC. 6: Soins Infirmiers

Ces compétences clés contiennent des sous-compétences, qui doivent mener à des acquis d'apprentissage développés par le contenu du programme d'éducation et de formation, qui permettra de les évaluer.

En ce qui concerne la compétence N.6 de l'EFN: 'Soins Infirmiers', quatre autres sous-groupes sont proposés pour que les soins infirmiers soient organisés en tenant compte d'un processus de soins logique.

- DC. 6.1. - Evaluation et diagnostic
- DC. 6.2. - Planification des soins
- DC. 6.3. - Intervention infirmière
- DC. 6.4. - Evaluation et contrôle de la qualité

Les liens sont repris dans le tableau ci-dessous:

Directive 2013/55/UE	Domaines de Compétences (DC) Cadre de Compétences de l'EFN
COMPÉTENCE H	DC. 1: Culture, éthique et valeurs
COMPÉTENCE C	DC. 2: Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie
COMPÉTENCE A COMPÉTENCE F	DC. 3: Prise de décision
COMPÉTENCE B COMPÉTENCE G	DC. 4: Communication et travail en équipe
COMPÉTENCE A COMPÉTENCE G	DC. 5: Recherche, développement et leadership

COMPÉTENCE A	DC. 6: Soins Infirmiers (Education et formation théoriques)
COMPÉTENCE E	
COMPÉTENCE D	DC. 6.1. - Evaluation et diagnostic DC. 6.2. - Planification des soins DC. 6.3. - Intervention infirmière DC. 6.4. - Evaluation et contrôle de la qualité
COMPÉTENCE A	DC. 6: Soins Infirmiers (Education et formation pratique/clinique)
COMPÉTENCE E	
	DC. 6.1. - Evaluation et diagnostic DC. 6.2. - Planification des soins DC. 6.3. - Intervention infirmière DC. 6.4. - Evaluation et contrôle de la qualité

Tableau 1 - Matrice relative aux liens existants entre les compétences de l'Article 31 et les principaux domaines de compétences (par rapport au Cadre de Compétences de l'EFN)

Répartition des domaines de compétences suivant le Cadre de Compétences de l'EFN

Afin d'obtenir une liste de sujets, il est nécessaire de répartir les compétences d'après des domaines clés et de les décrire plus en détail en tenant compte des cadres de compétences existants (Cadre de Compétences de l'EFN). Cet exercice nous apporte une vision claire des compétences et la liste des sujets connexes, et permet de développer les acquis d'apprentissage

DC. 1: Culture, éthique et valeurs

- Promouvoir et respecter les droits de l'homme et la diversité en tenant compte des besoins physiques, psychologiques, spirituels et sociaux des personnes autonomes, de leurs opinions, croyances, valeurs et culture, et des codes nationaux et internationaux, ainsi que les implications éthiques de la prestation de soins de santé; assurer leur droit à la vie privée et respecter la confidentialité des informations en matière de soins de santé.

- Assumer la responsabilité de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement professionnel continu.
- Accepter la responsabilité de ses activités professionnelles et reconnaître ses limites en matière de pratique et de compétences.

DC.2. Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie

- Promouvoir des modes de vie sains, des mesures préventives et l'automédication par la responsabilisation, la promotion de la santé, l'amélioration des comportements et le respect du traitement ;
- Protéger de manière indépendante la santé et le bien-être des individus, familles ou groupes pris en charge, garantir leur sécurité et promouvoir leur autonomie ;
- Intégrer, promouvoir et mettre en pratique les connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques. Cela permet de promouvoir et de développer les soins infirmiers en matière de soins à long terme, de comorbidité et dans des cas de dépendance de permettre à la personne de garder son autonomie et son lien avec l'environnement, tout au long de son processus de soins/maladie.

DC.3. Prise de décision

- Appliquer sa capacité de pensée critique et une approche systématique permettant de résoudre les problèmes, et la prise de décision infirmière dans le contexte professionnel et de la prestation des soins.
- Agir, après avoir identifié et analysé le(s) problème(s), ce qui permettra de trouver plus facilement la solution la plus adaptée au patient, à la famille et à la collectivité, d'atteindre les objectifs, d'améliorer les résultats et de maintenir la qualité de leur travail.

DC.4. Communication et travail en équipe

- Pouvoir communiquer et interagir facilement, et travailler efficacement avec les collègues et le personnel interprofessionnel, et au niveau thérapeutique avec les personnes, les familles et les groupes.
- Déléguer des activités à d'autres, en tenant compte des aptitudes, du niveau de préparation, des compétences et de la portée juridique de leur pratique.

- Utiliser de manière indépendante des dossiers de santé électroniques utilisés dans l'évaluation, le diagnostic, les interventions et les résultats des soins de santé, sur base de systèmes de classification comparables et de taxonomie en soins infirmiers.
- Obtenir, utiliser et partager l'information de manière indépendante avec le patient, les professionnels de la santé, auprès des établissements de soins de santé et de la collectivité.
- Coordonner de manière indépendante les soins aux groupes de patients et travailler de façon interdisciplinaire vers un objectif commun, celui de garantir la qualité des soins et la sécurité du patient.

DC.5. Recherche, développement et leadership

- Mettre en œuvre les découvertes scientifiques pour une pratique fondée sur des données probantes.
- Tenir compte des principes d'équité et de viabilité en matière de soins, et s'efforcer d'utiliser les ressources de manière rationnelle.
- Adapter les styles et approches en matière de leadership aux différentes situations en ce qui concerne les soins infirmiers, la pratique clinique et les soins de santé.
- Promouvoir et maintenir une image positive des soins infirmiers.

DC.6 Soins Infirmiers

- Montrer des connaissances et aptitudes suffisantes pour pouvoir fournir des soins de santé professionnels et sûrs, adaptés aux besoins sanitaires de la personne, des familles et des groupes. L'infirmier(ère) est ainsi responsable de la prestation des soins, sur base de l'évolution des connaissances scientifiques, et des exigences de qualité et de sécurité tels qu'établis dans le code déontologique.
- Évaluer, diagnostiquer, planifier et fournir de manière indépendante des soins intégrés et axés sur la personne, en ce focalisant sur les résultats et en évaluant l'impact de la situation, les antécédants et les soins fournis, en tenant compte des lignes directrices sur les soins cliniques qui décrivent les processus de diagnostic, traitement ou soins, et fournissent des recommandations pour les soins ultérieurs.
- Connaître et mettre en œuvre les fondements et principes théoriques et méthodologiques en matière de soins infirmiers, s'appuyant sur les preuves scientifiques et les ressources disponibles pour les interventions infirmières.

- Etablir de manière indépendante des mécanismes et processus d'évaluation pour une amélioration continue de la qualité des soins infirmiers, en tenant compte des développements scientifiques, techniques, et éthiques.
- Comprendre et agir d'après le contexte social et culturel de la personne, et de l'impact que celui-ci aura sur sa santé.
- Comprendre l'importance d'avoir des systèmes de santé qui s'adressent aux personnes, aux familles et aux groupes, et qui en même temps évaluent leur impact.
- Réagir de manière appropriée à des situations imprévues et qui évoluent rapidement.
- Engager de manière indépendante des mesures efficaces dans des situations de crises ou catastrophes qui permettent de préserver la vie et la qualité de vie.

6. Lien entre les compétences et le contenu du programme d'éducation et de formation

Un programme d'éducation et de formation est ici proposé dans le but de développer les compétences infirmières.

Le tableau suivant montre le lien entre les 8 compétences de l'article 31 de la Directive 36 modifiée (de A à H), le Cadre de Compétences de l'EFN et le contenu du programme d'éducation et de formation.

DIR 2013/55/UE	EFN	CONTENU
Compétence H	DC. 1: Culture, éthique et valeurs	Ethique et philosophie des soins infirmiers, droits de l'homme Autonomie, droits et sécurité du patient Aspects juridiques des soins de santé et législation professionnelle, sociale et sanitaire Confidentialité
Compétence C	DC. 2: Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie	Principes relatifs à la santé et à la maladie Santé publique, promotion et prévention de la santé, soins en collectivités/primaires Encadrement du patient et éducation sanitaire Perspective et influence sociétale et intersectorielle Responsabilisation et implication des citoyens
Compétence A Compétence F	DC. 3: Prise de décision	Processus décisionnel Résolution des problèmes et gestion des conflits
Compétence B Compétence G	DC. 4: Communication et travail en équipe	e-Santé et TIC, systèmes d'information sanitaire et infirmiers Travail pluridisciplinaire Communication interpersonnelle Soins infirmiers multiculturels, travaillant avec une clientèle multiculturelle, dans des collectivités multiculturelles

Connaissances linguistiques
Transfert de connaissances

Compétence A Compétence G	DC. 5: Reherche, développement et leadership	Soins infirmiers basés sur des données probantes transversales à toutes les compétences Fondements de la recherche, de la méthodologie et de la terminologie Progrès en matière d'innovation et de qualité des soins infirmiers Leadership infirmier, gestion et continuité des soins et des services Organisation des services de santé et de l'environnement intersectoriel du service Ergonomie du travail et sécurité au travail
Compétence A Compétence D Compétence E	DC. 6: Soins Infirmiers (Education et formation théoriques)	Processus de documentation des soins infirmiers Théories et concepts infirmiers Science infirmière Anatomie et physiologie Pathologie Pharmacologie et biochimie Sociologie, psychologie et pédagogie Nutrition et diététique Hygiène, asepsie, prévention et contrôle des infections Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur Gestion et prescription sûres des médicaments Contrôler, évaluer, et assurer l'activité vitale corporelle, les premiers secours et la réanimation Principes infirmiers, comprenant les soins axés sur le patient et la continuité des soins, les compétences cliniques de base liées aux soins aux patients, aux

		groupes, et aux familles dans divers cadres de soins, ou spécialités cliniques.
		Qualité des soins
		Sécurité du patient
		Degré de préparation en cas de situation critique ou de catastrophe
Compétence A	DC. 6: Soins Infirmiers	Soins aigus
Compétence E	(Education et formation Pratique/clinique)	Soins au nouveau-né, pédiatriques et à l'adolescent
		Soins maternels
	DC. 6.1. – Evaluation et diagnostic	Soins à long terme Médecine interne générale et chirurgie
	DC. 6.2. - Planification des soins	Santé mentale et psychiatrie Handicap et soins aux personnes handicapées
	DC. 6.3. - Intervention infirmière	Gériatrie et soins aux personnes âgées
	DC. 6.4. - Evaluation et contrôle de la qualité	Soins de santé primaires et en collectivités Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur Soutien aux prestataires de soins

Liste du contenu du programme de formation des infirmiers

La liste ci-dessous reprend le contenu du tableau précédent, qui devrait être repris dans le programme de formation des infirmiers en tant qu'acquis d'apprentissage correspondant aux compétences requises. Ces acquis d'apprentissage sont classés par compétences dans le Cadre de Compétences de l'EFN, mais peuvent aussi être classés selon les compétences reprises dans la directive 2005/36/CE, modifiée par la directive 2013/55/UE.

DC.1. Culture, éthique et valeurs

- Ethique, codes de conduite et philosophie des soins infirmiers, droits de l'homme.
- Confidentialité
- Autonomie, droits et sécurité du patient
- Aspects juridiques des soins de santé et législation professionnelle, sociale et sanitaire

DC.2. Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie

- Principes relatifs à la santé et à la maladie
- Santé publique, promotion et prévention de la santé, soins en collectivités/primaires
- Encadrement du patient et éducation sanitaire
- Perspective et influence sociétale et intersectorielle
- Responsabilisation et implication des citoyens

DC.3 Prise de décision

- Processus décisionnel
- Résolution de problèmes et gestion des conflits

DC.4. Communication et travail en équipe

- e-Santé et TIC, systèmes d'information sanitaire et infirmiers
- Travail pluridisciplinaire
- Communication Interpersonnelle
- Soins infirmiers multiculturels, travaillant avec une clientèle multiculturelle et dans des collectivités multiculturelles
- Connaissances linguistiques
- Transfert de connaissances

DC.5. Recherche, développement et leadership

- Soins infirmiers basés sur des données probantes
- Fondements de la recherche, de la méthodologie et de la terminologie
- Progrès en matière d'innovation et de qualité des soins infirmiers
- Leadership et gestion des soins infirmiers
- Organisation des services de santé

- Ergonomie du travail et sécurité au travail
- Entreprenariat

DC.6. Soins Infirmiers (Education et formation théoriques)

- Théories et concepts infirmiers
- Processus de documentation des soins infirmiers
- Théories et concepts infirmiers, et science infirmière
- Anatomie et physiologie
- Pathologie
- Pharmacologie et biochimie
- Sociologie, psychologie et pédagogie
- Nutrition et diététique
- Hygiène, asepsie, prévention et contrôle des infections
- Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur
- Gestion et prescription sûres des médicaments
- Contrôler, évaluer, et assurer l'activité vitale corporelle, les premiers secours et la réanimation
- Principes infirmiers, comprenant les soins axés sur le patient et la continuité des soins, les compétences cliniques de base liées aux soins aux patients, aux groupes, et aux familles dans divers cadres de soins, ou spécialités cliniques.
- Qualité des soins
- Sécurité du patient
- Degré de préparation en cas de situation critique ou de catastrophe

DC.6. Soins Infirmiers (Education et formation pratique/clinique)

- Soins aigus
- Soins au nouveau-né, pédiatriques et à l'adolescent
- Soins maternels
- Soins à long terme
- Médecine interne générale et chirurgie
- Santé mentale et psychiatrie
- Handicap et soins aux personnes handicapées
- Gériatrie et soins aux personnes âgées
- Soins de santé primaires et en collectivité
- Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur

7. Lien entre les compétences, le contenu du programme d'éducation et de formation, et les acquis d'apprentissage escomptés

Les acquis d'apprentissage sont la formulation de ce que l'apprenant est censé savoir au terme de sa formation.

Chaque module, thème ou sujet doit être relié à des compétences spécifiques, qui devront être traduites en acquis d'apprentissage.

Les acquis d'apprentissage suivants pourraient être définis et reliés plus en détails avec les sujets.

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétence H COMPÉTENCE DE L'EFN N.1: Culture, éthique et valeurs

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
Ethique et philosophie des soins infirmiers, droits de l'homme Autonomie, droit et sécurité du patient Aspects juridiques des soins de santé, et législation professionnelle, sociale et sanitaire Confidentialité	<p>Montrer un comportement éthique, humaniste et conforme aux lois quant aux actions permettant de prêter des soins aux patients, aux familles et à la collectivité.</p> <p>Promouvoir et respecter les droits de l'homme et la diversité en tenant compte des besoins physiques, psychologiques, spirituels et sociaux des personnes autonomes.</p> <p>Accepter la responsabilité de ses activités professionnelles et reconnaître ses limites en matière de pratique et de compétences.</p> <p>Déléguer des activités à d'autres, en tenant compte des aptitudes, du niveau de préparation, des compétences et de la portée juridique de leur pratique.</p> <p>Tenir compte des opinions, croyances, et valeurs des patients et leurs proches.</p> <p>Respecter les demandes éthiques et juridiques, y compris les codes éthiques nationaux et internationaux, et comprendre les conséquences éthiques des prestations de soins.</p>

Assumer la responsabilité de l'apprentissage tout au long de la vie et du développement professionnel continu.

Garantir le droit à la vie privée en respectant la confidentialité des informations relatives aux soins prestés.

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétence C
COMPÉTENCE DE L'EFN N.2: Promotion de la santé et prévention, encadrement et pédagogie

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
<p>Principes relatifs à la santé et à la maladie</p> <p>Santé publique, promotion et prévention de la santé, soins en collectivités/ primaires</p> <p>Encadrement du patient et éducation sanitaire</p> <p>Perspective et influence sociétale et intersectorielle</p> <p>Responsabilisation et implication des citoyens</p>	<p>Reconnaître les principaux facteurs de risque et de protection qui influencent le processus de la santé et de la maladie.</p> <p>Impliquer les groupes et les collectivités dans les activités liées à l'éducation et à la formation sanitaire visant à renforcer les comportements et à adopter des modes de vie sains.</p> <p>Fournir aux patients des outils qui vont les aider au niveau du traitement, et identifier et contrôler les personnes où le risque du non-respect du traitement est plus élevé et qui peuvent présenter un risque pour eux-mêmes et pour la collectivité.</p> <p>Appliquer des mesures de prévention aux individus en bonne santé et aux patients tout au long de leur vie et à tous les niveaux de l'histoire naturelle de la maladie.</p> <p>Orienter les individus, les patients et les groupes sur la manière de gérer les mesures de prévention de la maladie et comment utiliser les services fournis par le système de santé.</p> <p>Responsabiliser les personnes en mettant en place des activités éducatives relatives à la santé qui leur permettront d'être indépendants aussi longtemps que possible et de prendre des décisions sur leur santé et/ou maladie.</p>

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétences A et F
COMPÉTENCE DE L'EFN N.3: Prise de décision

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
<p>La prise de décision est une compétence transversale qui devrait être développée dans l'ensemble du programme de formation. Aussi, il est important d'établir des acquis d'apprentissage qui puissent être évalués suivant une approche transversale.</p>	<p>Utiliser le sens commun et l'expérience afin d'identifier et de résoudre les problèmes et situations diverses.</p> <p>Reconnaître les opportunités permettant de trouver la meilleure solution et de décider de la meilleure façon d'agir pour résoudre les problèmes.</p> <p>Résoudre efficacement tout problème qui pourrait surgir lors de la prestation des soins aux patients, à la famille et à la collectivité en optimisant les ressources matérielles et temporaires.</p>

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétences B et G
COMPÉTENCE DE L'EFN N.4: Communication et travail en équipe

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
<p>e-Santé et TIC, systèmes d'information sanitaire et infirmiers</p> <p>Travail pluridisciplinaire</p> <p>Communication interpersonnelle</p> <p>Infirmiers multiculturels, travaillant avec des clients multiculturels</p>	<p>Utiliser les systèmes informatiques disponibles dans leur système de santé.</p> <p>Utiliser les technologies et systèmes d'information et de communication relatifs aux soins de santé.</p> <p>Communiquer clairement avec l'équipe soignante, les patients, les familles et la collectivité, en montrant respect et autorité démocratique, et en tenant compte du contexte multiculturel.</p> <p>Utiliser le langage scientifique oralement et par écrit, en l'adaptant à la personne à qui il s'adresse.</p>

<p>dans des collectivités multiculturelles</p> <p>Connaissances linguistiques</p> <p>Transfert des connaissances</p>	<p>Établir des objectifs clairs avec les collègues et avec l'équipe multi- et interdisciplinaire, afin d'atteindre des objectifs communs, tout en acceptant les modifications nécessaires pour atteindre ces objectifs.</p> <p>Assumer les responsabilités en tant que membre à part entière de l'équipe interdisciplinaire.</p> <p>Avoir une attitude orientée vers une amélioration continue.</p> <p>Être engagé dans le travail d'équipe.</p>
---	--

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétences A et G
COMPÉTENCE DE L'EFN N.5: Recherche, développement et leadership

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
<p>Soins infirmiers basés sur des données probantes transversales à toutes les compétences</p> <p>Fondements de la recherche, de la méthodologie et de la terminologie</p> <p>Progrès en matière d'innovation et de qualité des soins infirmiers</p> <p>Leadership infirmier, gestion et continuité des soins et des services</p> <p>Organisation des services de santé et de l'environnement</p> <p>Intersectoriel du service</p>	<p>Fournir des soins infirmiers sur base de preuves scientifiques dans le but de garantir des résultats sûrs et de haute qualité.</p> <p>Appliquer les fondements et les principes théoriques et méthodologiques des soins infirmiers en basant leurs interventions sur les preuves scientifiques et les ressources disponibles.</p> <p>Participer activement à des forums professionnels et à des programmes de formation continue.</p> <p>Être responsable de leur propre développement professionnel, en tenant compte des derniers développements scientifiques et technologiques.</p> <p>Reconnaître les clés du leadership, qui sont nécessaires pour coordonner des équipes de soins.</p> <p>Identifier les caractéristiques de la fonction de gestion assurée par les services infirmiers et la gestion des soins.</p> <p>Comprendre les différentes étapes du processus</p>

Ergonomie du travail et sécurité au travail

administratif: planification, organisation, gestion et évaluation, et sa contextualisation au niveau des services infirmiers.

Adapter les styles de leadership et les approches aux différentes situations.

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétences A, D et E
COMPÉTENCE DE L'EFN N.6: Soins Infirmiers (Education et formation théoriques)

CONTENU

Processus de documentation des soins infirmiers

Théories et concepts infirmiers, et science infirmière

Anatomie et physiologie

Pathologie

Pharmacologie et biochimie

Sociologie, psychologie et pédagogie

Nutrition et diététique

Hygiène, aseptie, prévention et contrôle des infections

Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur

Gestion et prescription sûres des médicaments

Contrôler, évaluer, et assurer l'activité vitale du corps, les premiers secours et la réanimation

Principes infirmiers, comprenant les soins axés sur le patient et la continuité des soins, les compétences cliniques de base liées aux soins aux patients, aux groupes, et aux familles, dans divers cadres de soins ou spécialités cliniques.

Qualité des soins

Sécurité du patient

Degré de préparation en cas de situation critique ou de catastrophe

Acquis d'apprentissage escomptés

Anatomie, physiologie, pathologie

- Connaître et identifier l'anatomie et la physiologie du corps humain.
- Reconnaître les processus et expressions physiopathologiques ainsi que les facteurs de risque qui déterminent la santé et la maladie dans les différents stades du cycle de la vie.
- Connaître l'évolution et, si pertinent, les complications des principaux processus pathologiques.
- Maîtriser la terminologie relative aux symptômes et signes clés des différentes entités physiopathologiques.

Psychologie

- Identifier les réactions psychosociales des individus en fonction des situations sanitaires.
- Identifier les actions appropriées visant à aider les individus sur base de leurs réactions psychosociales en fonction des différentes situations sanitaires (en particulier en cas de maladie).

Biochimie

- Comprendre l'origine moléculaire des fonctions fondamentales des êtres humains et évaluer les processus biochimiques dans leur vie quotidienne, en tenant compte du facteur santé ou maladie.
- Connaître le processus de production, de stockage et d'utilisation de l'énergie métabolique.
- Connaître les bases moléculaires des différentes voies métaboliques et leurs interconnexions avec les différents tissus.
- Connaître les systèmes moléculaires et les processus impliqués dans le stockage, la duplication et l'expression de l'information génétique.
- Comprendre les modifications moléculaires associées à des situations physiologiques diverses (jeûne, exercice, grossesse) et à des conditions pathologiques (diabète).
- Comprendre le rôle des modifications génétiques dans certaines maladies humaines.
- Utiliser de manière adéquate la terminologie spécifique à la biochimie.

Nutrition et diététique

- Identifier et classer les aliments et les produits alimentaires.
- Savoir analyser et déterminer leur composition, propriétés, valeur nutritive, biodiversité de leurs nutriments, caractéristiques organoleptiques et les modifications auxquelles ils sont sujets comme conséquence des processus technologique et gastronomique.
- Connaître les processus fondamentaux d'élaboration, transformation, et préservation des aliments d'origine animale et végétale.
- Préparer, interpréter, et traiter les tableaux et bases de données sur la composition des aliments.
- Connaître la microbiologie, la parasitologie et la toxicologie alimentaires.
- Connaître les nutriments, leur fonction dans l'organisme, leur biodiversité, les besoins et recommandations, et la base de l'équilibre énergétique et nutritionnelle.
- Intégrer et évaluer le rapport entre la consommation de nourriture et la nutrition, tant dans des conditions normales (en bonne santé) que pathologiques.

Pharmacologie

- Identifier les différents groupes de médicaments.
- Identifier les actions des médicaments en tenant compte des propriétés pharmacocinétiques et pharmacodynamiques. Décrire les mécanismes d'action des différents médicaments.
- Décrire les médicaments, comment les administrer et leur posologie.
- Décrire les actions principales des médicaments en faisant le lien avec les contrôles de suivi et les indications.
- Décrire les avantages que les différents groupes de médicaments et les produits de santé peuvent avoir pour le patient.
- Identifier les interactions qui peuvent survenir entre les différents groupes de médicaments et les produits de santé quand utilisés simultanément.
- Identifier les principaux événements qui modifient des actions des médicaments: mauvaises habitudes, interaction aliment-médicament, conservation des médicaments, ou autres.
- Identifier les contre-indications des médicaments et des produits de santé en tenant compte de l'état du patient.
- Décrire les effets indésirables des médicaments et des produits de santé sur base du type de pathologie pour lesquels ils sont indiqués, et en tenant compte du patient et de son évolution.

- Faire le lien entre les différents groupes de médicaments et de produits de santé et les besoins du patient en matière de soins.
- Décrire comment administrer les médicaments et les cas précis où le médicament doit être préparé pour une utilisation optimale.
- Identifier les médicaments à être manipulés, administrés ou contrôlés en les incluant dans le groupe qui convient, et indiquer leurs principales caractéristiques.
- Maîtriser les différentes techniques de préparation des médicaments à être immédiatement administrés au patient.
- Démontrer ses aptitudes à administrer correctement des produits de santé liés aux soins infirmiers.
- Les acquis d'apprentissage relatifs à la prescription devraient être revus.

Prescription

- Identifier les produits de santé liés aux soins infirmiers.
- Identifier les médicaments et produits de santé à être manipulés dans le cadre de la prescription infirmière en les regroupant dans les groupes adéquats et en faisant la description de leurs caractéristiques.
- Décrire les principes d'accords, d'utilisation et d'indications.
- Lire correctement une prescription, en précisant les circonstances et les différents professionnels impliqués.
- Analyser la prescription idéale pour la personne, en tenant compte des éléments thérapeutiques.
- Avoir un jugement critique visant à établir une prescription qui mènera au meilleur résultat possible pour la personne.
- Reconnaître les principaux effets indésirables des médicaments et décrire l'attitude à adopter dans de tels cas.
- Intégrer le processus de prescription dans la méthodologie infirmière en tenant compte des éléments bioéthiques pour son développement.
- Décrire le soutien conceptuel et juridique de la prescription infirmière et expliquer comment celle-ci s'intègre dans l'ensemble du traitement.

Sécurité et qualité

- Créer et maintenir un environnement sûr pour la prestation des soins en utilisant des stratégies permettant de garantir la gestion de la qualité et des risques.
- Utiliser des outils adéquats d'évaluation visant à identifier les risques réels et potentiels.
- Communiquer et signaler tout problème de sécurité aux autorités compétentes.

Hygiène, asepsie, prévention et contrôle des infections

- Appliquer des mesures visant à contrôler les infections, en tenant compte de la chaîne épidémiologique et en utilisant des techniques adéquates de prévention et de protection.
- Préparer le matériel et l'équipement en appliquant les techniques de nettoyage, de désinfection et de stérilisation telles qu'indiquées, et en suivant les critères de qualité du service en question.
- Éliminer les résidus et produits en suivant les règles en vigueur, dans le cadre du développement durable.

Processus de documentation des soins infirmiers; Théories et concepts infirmiers

- Identifier le Cadre Conceptuel pour les soins infirmiers.
- Connaître les concepts qui influencent les soins infirmiers.
- Identifier les modèles théoriques les plus pertinents relatifs aux soins infirmiers.
- Décrire la base théorique de la méthodologie utilisée en matière de soins infirmiers.
- Reconnaître les théories clés des soins infirmiers.
- Etablir des plans de soins en utilisant le langage infirmier et la taxonomie internationale.

Soins palliatifs, et gestion des soins de fin de vie et de la douleur

- Décrire, comprendre et analyser les concepts clés et les principes des soins palliatifs.
- Comprendre le concept de fragilité du patient.
- Identifier des changements qui peuvent intervenir chez le patient au cours de ses derniers jours de vie.
- Connaître les ressources existantes afin d'orienter les patients extrêmement complexes.
- Connaître et comprendre les facteurs culturels face à la mort et aux façons de mourir.
- Savoir quels sont les rôles des différents membres de l'équipe sociale et sanitaire et reconnaître l'importance d'une intervention interdisciplinaire.

Sociologie

- Contextualiser les soins sur la base des différents facteurs sociaux qui l'influencent.
- Décrire les concepts historiques et les derniers développements relatifs à la théorie anthropologique et sociologique.
- Faire valoir la contribution apportée par la sociologie et l'anthropologie à l'étude du processus de la santé/maladie.

- Identifier les liens entre les aspects biologiques, culturels et sociaux dans la construction des processus relatifs à la santé et à la maladie.
- Expliquer comment différentes théories anthropologiques et sociologiques relatives à la santé peuvent intervenir dans l'organisation des soins de santé, permettant de prêter des soins avisés et en accord avec la diversité sociale, économique, politique et culturelle.
- Reconnaître comment les valeurs et systèmes de soins des individus et des groupes déterminent le style de vie, le comportement sanitaire et la maladie.
- Expliquer la diversité de comportements visant à rechercher de l'aide quand les symptômes de la maladie apparaissent.

Pédagogie

- Identifier les besoins en matière d'éducation et de formation.
- Planifier le processus d'éducation/apprentissage en tenant compte des compétences qui doivent être développées, les méthodes d'apprentissage et d'évaluation.

Premier secours et réanimation cardiopulmonaire

- Définir les concepts «réanimation de base » et « arrêt cardiorespiratoire »
- Identifier les cas où la réanimation est conseillée.
- Connaître les principales techniques pour évaluer une mort apparente.
- Etablir les manœuvres de réanimation afin d'aider un patient souffrant d'un arrêt cardiorespiratoire.
- Spécifier la séquence d'action pour une réanimation de base.
- Reconnaître les erreurs les plus communes lors de la réanimation d'un patient en arrêt cardiorespiratoire.
- Reconnaître les complications les plus communes lors de la réanimation d'un patient en arrêt cardiorespiratoire.
- Identifier les risques associés au profil du « réanimateur ».

Degré de préparation en cas de situation critique ou de catastrophe

- Faire la différence entre « catastrophe » et « accident avec de multiples victimes ».
- Indiquer comment transférer correctement vers un centre de soins, dans de bonnes conditions et de la manière la plus efficace possible, quelqu'un ayant eu un accident.

- Faire la différence entre « triage » lors d'une « catastrophe » et « classification » en cas « d'accident avec de multiples victimes ».
- Faire une liste des différents degrés de priorités en ce qui concerne l'assistance à apporter aux victimes.
- Indiquer les pas à suivre pour rédiger un plan d'action en suivant la procédure et en se basant sur les ressources disponibles.
- Classifier les actions qui doivent être réalisées en cas d'incident impliquant des risques nucléaires, radiologiques, chimiques ou biologiques.

COMPÉTENCE DIRECTIVE 36/55: Compétences A et E
COMPÉTENCE DE L'EFN N.6: Soins Infirmiers (Education et formation pratique/clinique)

CONTENU	Acquis d'apprentissage escomptés
Soins aigus Soins au nouveau-né, pédiatriques et à l'adolescent Soins maternels Soins à long terme Médecine interne générale et chirurgie Santé mentale et psychiatrie Handicap et soins aux personnes handicapées Gériatrie et soins aux personnes âgées Soins de santé primaires et en collectivité Soins palliatifs, gestion des soins de fin de vie et de la douleur	<p>Les acquis d'apprentissage suivants doivent être contextualisés d'après le type de patient, le moment du cycle de vie en question, si la maladie est aiguë ou à long terme, et le niveau de soins. Ils pourraient être définis plus en détails en fonction de chaque contenu.</p> <p><u>N. 6.1. – Evaluation et diagnostic</u></p> <p>Reconnaitre les facteurs de risques biologiques, sociaux, psychologiques et environnementaux qui pourraient avoir un impact sur la santé des personnes.</p> <p>Demander aux personnes, patients et familles quels sont leurs besoins au niveau psychosocial et religieux afin de les intégrer dans leur traitement.</p> <p>Évaluer les aspects physiques, psychologiques et socio-culturels de l'individu.</p> <p>Identifier les besoins de l'individu et du patient en matière de soins tout au long de leur cycle de vie à l'aide d'épreuves physiques, d'observation et d'outils propédeutiques adéquats.</p> <p>Effectuer une évaluation et un diagnostic infirmiers établissant un lien entre le symptôme et l'utilisation des produits de santé.</p>

N. 6.2. – Planification des soins

Etablir des priorités et déléguer les interventions sur base des demandes du patient, des familles et de la collectivité.

Établir un plan d'intervention infirmier.

Adapter le plan de soins aux caractéristiques des patients, à leur contexte et environnement.

Planifier les soins en y intégrant l'utilisation de médicaments et autres produits de santé.

N. 6.3. – Intervention infirmière

Mettre en œuvre des soins centrés sur le patient, en démontrant sa connaissance en matière de croissance et développement de l'homme, de physiopathologie et pharmacologie dans le cadre du système de santé, en tenant compte du continuum santé/maladie.

Entreprendre des soins infirmiers en garantissant la viabilité du système de santé.

Compléter les registres sur les activités réalisées. Avoir un esprit critique, une approche axée sur la résolution du problème et un esprit décisionnel infirmier dans un large contexte de professionnels et prestation de soins.

Répondre à temps et de façon appropriée aux situations inattendues et qui évoluent rapidement.

N. 6.4. – Evaluation et qualité

Identifier et collecter des preuves sur les soins.

Tenir compte des protocoles établis par les différents modèles de qualité.

Évaluer la mise en œuvre des plans de soins.

Traiter les données et examiner les preuves, en évaluant l'efficacité des actions entreprises.

Elaborer et mettre en œuvre des plans d'amélioration.
Fournir une assistance (soins) infirmière sûre et de qualité aux personnes et aux patients tout au long de leur vie.

Établir des mécanismes et des processus d'évaluation pour une amélioration constante de la qualité des soins infirmiers en tenant compte des développements scientifiques, techniques et éthiques.

Glossaire de termes clés

Fonction

C'est une obligation ou responsabilité associée à un emploi spécifique. Celle-ci implique plusieurs tâches. Ce terme est utilisé pour définir une tâche assignée à une personne et à ses attentes au sein d'un environnement de travail.

Compétence

C'est l'intersection entre connaissance, compétences, attitudes et valeurs, ainsi que la mobilisation de composantes spécifiques visant à les transférer vers un contexte donné ou une situation réelle, tout en trouvant la meilleure action/solution possible permettant de résoudre les diverses situations et problèmes qui peuvent surgir à tout moment, en utilisant les ressources disponibles.

Tel que décrit dans le Cadre Européen de Compétences, 'Compétence' signifie « une capacité avérée d'utiliser des savoirs, des aptitudes et des dispositions personnelles, sociales et/ou méthodologiques dans des situations de travail ou d'étude pour le développement professionnel et/ou personnel. Le Cadre Européen de Compétences décrit les compétences sous forme de prise de responsabilité et d'autonomie ».

Compétences spécifiques

Ce sont les compétences incluses dans les exigences et les particularités d'un travail spécifique. Celles-ci sont liées à des disciplines, secteurs ou qualifications spécifiques et visent à obtenir un profil spécifique.

Compétences transversales

Ce sont les compétences communes à tous les sujets ou domaines de connaissance, communs à la plupart des qualifications, bien qu'elles aient une incidence différente et contextualisée sur chacune de ces qualifications.

Acquis d'apprentissage

Ce sont des formulations que l'apprenant est censé savoir, comprendre, et être capable de réaliser au terme de sa formation (module, matière, question, cours, etc.). Ils mettent l'accent sur ce que l'apprenant a accompli plutôt que sur les intentions de l'enseignant, et sur ce que l'apprenant sera en mesure de démontrer quand il/elle aura terminé son apprentissage.

Critères de performances

Ils expriment le niveau acceptable de performance professionnelle qui permettra d'atteindre les objectifs des organisations productives et constitue un guide d'évaluation des compétences professionnelles.

Preuves ou registre

C'est un document qui présente les résultats obtenus ou les preuves des activités réalisées.

Indicateur

Ce sont des données ou un ensemble de données qui permettent de mesurer objectivement l'évolution d'un processus ou d'une activité. Les acquis d'apprentissage sont des indicateurs.

Standard

Niveau de performance optimal visant à atteindre un certain niveau.

Niveau minimal requis

Ceci serait notre standard.